

Frédéric BOYENGA BOFALA

CONGO-ZAIRE

REFAIRE LA REPUBLIQUE :

MISSION SACREE D'UNE GENERATION

Un projet de pacte républicain pour reconstruire le Congo-Zaïre sur la base de l'intégrité territoriale, de la souveraineté, de l'Etat de droit et de la Démocratie



UNIR MN

UNION POUR LA REPUBLIQUE MOUVEMENT NATIONAL

PREAMBULE

Le pouvoir politique ne repose pas sur l'illusion qu'il crée, mais sur l'espérance qu'il incarne et qui peut, elle, être illusoire sans un projet de société viable, sans un contrat social sacré et réfléchi, sans un véritable pacte républicain.

Au seuil du 21ème siècle, le constat que nous avons tiré de la situation politique du Congo-Zaïre incline à beaucoup d'inquiétudes.

Aucun parti politique n'a porté à l'attention du peuple un projet de société cohérent, dynamique et global c'est-à-dire un idéal et des valeurs clairement affirmés, des programmes, des plans et des stratégies concrètes de changement et de reconstruction portés par une culture nouvelle.

Le 30 juin 1960, le Congo-Zaïre se libérait du joug colonial. Après plus d'un demi-siècle de colonisation, dans les années incertaines qui précédèrent l'accession à la souveraineté et les années de turbulences qui la suivirent, le pays a vécu une période difficile et confuse qui a vu notamment la disparition tragique du plus illustre des pères de notre indépendance : le Premier ministre Patrice Emery Lumumba.

En 1965 s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du pays. La prise du pouvoir par le Président Mobutu semble marquer la fin du chaos. Un Etat fort est instauré, qui prétend régler tous les problèmes. La population est habilement encadrée, l'opposition muselée, l'unité du pays restaurée, et le Congo-Zaïre entend se poser, sur la scène internationale et africaine, comme un interlocuteur estimable. Quarante ans après son accession à la souveraineté, l'écroulement du Congo-Zaïre est très dur et terrible.

Depuis 1990, ce que l'on appelle désormais l'ex-Zaïre vit l'ère de la débrouille et de la dépouille. Cette crise a été ouverte à la suite de la rapide décomposition du système du Président Mobutu, décomposition qui elle-même n'était rien d'autre que le fruit d'une conduite irresponsable des affaires de l'Etat. Un vent de destruction et de gabegie s'est abattu sur la société et le peuple du Congo-Zaïre, ouvrant la voie aux excès de toute sortes, favorisant du même coup l'arrivée au pouvoir d'une junte militarisée acquise aux intérêts des forces dont l'objectif principal était la dislocation du Congo-Zaïre et une exploitation rapide et outrancières de ses ressources minières et énergétiques.

Ce processus autoritaire et anti-démocratique a laissé le peuple du Congo-Zaïre entièrement démuné. Dans un premier temps, il a pu croire que la déferlante militaire de la fameuse alliance était de bon augure et portait en elle un nouvel élan favorable à l'essor démocratique et économique, et qu'enfin il pouvait "sortir la tête de l'eau" après plus d'un quart de siècle d'engourdissement. Il a dû déchanter rapidement quant la junte installée et contrôlée par des étrangers a développé ses œuvres de répression et de spoliation économique. Incapable de promouvoir un véritable élan démocratique, l'équipe de la nouvelle junte a rapidement eu des difficultés avec ses anciens partenaires avides, ce qui a conduit aux développements récents.

Pour sortir de ce chaos, a été conçu le projet **"refaire la République, mission sacrée d'une génération"**. Ce projet est fondé sur l'idée d'une réhabilitation économique, sociale et politique du Congo-Zaïre.

Aujourd'hui notre pays traverse, sur tous les plans, la crise la plus grave de son histoire souveraine. Nous devons nous regarder en face et reconnaître que notre gestion, de l'indépendance nationale acquise dans la douleur, est un échec. Ainsi vains étaient, donc, tous les sacrifices et toutes les privations pour arracher notre souveraineté. C'est en vain que les fils et les filles du Congo avaient souffert, vaines les heures pendant lesquelles, étreints par l'angoisse de la mort, ils accomplissaient néanmoins leur devoir?

Nous devons maintenant mettre fin à l'inconduite politique, aux mentalités inciviques qui ont été modelées par des rapports sociaux d'une vie politique de trente années de pensée unique que les bouleversements politiques de mai 1997 n'ont pas éradiqués, et à l'irresponsabilité, au risque que notre pays soit exposé à une disparition pure et simple, parce que nous n'aurons pas été capables de mettre en place un Etat capable d'assurer la cohésion sociale, le relèvement du niveau de vie, l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi, le développement, la défense et la sécurité de notre pays.

Nous allons reconstruire notre pays sur tant de ruines et de désastres. Nous devons nous remettre fondamentalement en cause en nous engageant, sur le plan tant politique qu'économique, dans des voies nouvelles. Refaire la république est une ambition mobilisatrice qui exige de nous de créer un nouvel élan patriotique, vigoureux, qui ne s'use pas dans les vaines querelles des investitures politiques, d'accepter les sacrifices.

Nous sommes conscients du prix de toutes ces heures qui seront enlevées à la vie de famille, au légitime désir de repos, aux loisirs, au nécessaire retour sur soi. Naguère les fils et les filles du Congo-Zaïre ont accepté d'en faire le sacrifice pour une cause qui dépasse chacun d'entre eux. Nous devons à notre tour avoir la force de le refaire, et l'esprit de fils et filles du Congo-Zaïre qui sont morts pour la patrie nous accompagnera dans cette action jusqu'à la reconstruction totale de notre pays.

Nous devons songer, pour reprendre courage, aux fils et filles du Congo qui, dès 1958, ont commencé seuls le combat de la liberté qu'ils n'avaient que peu de chances de voir aboutir. Ils ont cheminé dans un tunnel en ne pouvant qu'imaginer la couleur qu'aurait le ciel du Congo-Zaïre à l'autre bout. Nous devons avoir leur force, leur ténacité, leur foi pour redonner à la jeunesse confiance en son avenir, pour restaurer la confiance et retrouver l'espérance, pour traduire en actes ce projet de société qui a pour ambition :

- De mener une action vigoureuse conformément au droit international afin de préserver l'unité, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Congo-Zaïre et ainsi de mettre un terme à 5 années d'errements et d'occupation.
- De restaurer l'autorité de l'Etat, de rétablir et maintenir l'ordre public dans tout le territoire de la République, de protéger et de favoriser le bien être de notre peuple, et de sauvegarder la paix et la sécurité internationales, avec l'appui des organisations internationales, principalement l'ONU, l'aide déterminant des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union européenne et de ses Etats membres, en particulier de la France qui a toujours manifesté son appui au principe de respect de l'intégrité territoriale des Etats africains et aussi parce que nous sommes partie prenante de la francophonie, avec le soutien traditionnel de la Belgique.
- De faire du Congo-Zaïre un Etat moderne, une République, une et indivisible. Malgré la crise qui déchire actuellement notre pays, l'unité et la cohérence de notre territoire national reste dans notre esprit une donnée fondamentale, une réalité incontournable en dépit des tendances séparatistes stimulées par des forces étrangères.

- D'instaurer un nouvel ordre juridique national. En effet refaire la république c'est mettre des structures en place, à partir des règles juridiques et les faire fonctionner : c'est en un mot restaurer l'Etat et un Etat de Droit.

- De réunir les conditions éliminant le danger de pérennisation du recours à la violence comme unique moyen d'expression politique et par conséquent comme mode d'accession au pouvoir et ainsi, de rompre avec les discours et actes politiques irréfléchis des protagonistes guerriers du moment qui nuisent au débat démocratique et à la vie socio-économique.

- De proposer des mesures qui mettent fin au détournement des richesses et des ressources de notre Nation au profit de quelques-uns alors que notre Patrie a un besoin urgent de reconstruction.

- De remettre ce pays en état de marche, de réunir les conditions de l'émergence d'un développement économique et politique solidement établi et conduit de manière responsable.

Ce projet est nécessaire pour éviter au Pays le risque de revivre l'impréparation politique des partis au lendemain du 30 juin 1960 jusqu'à ce jour. Loin de tout dogmatisme, il repose sur vision nouvelle de la dimension socio-politique de l'homme du Congo-Zaïre.

PREMIERE PARTIE

Enjeux et perspectives du projet refaire la République

Mettre en place, malgré les plus grandes difficultés, les éléments indispensables à l'armature d'un pays en marche sur la voie de sa reconstruction.

Cinq orientations principales sont résumées ci-dessous. La présentation de ces orientations a été expressément dépouillée des différents détails techniques, géographiques et personnels pour lui conférer un certain niveau de généralité. L'objectif recherché est la fortune politique et économique d'un pays qui, jouissant d'une position stratégique indéniable, croule sous le poids d'incertitudes qui ne sauraient être tolérées plus longtemps et qui exigent que l'opération de destruction systématique du Congo-Zaïre soit rapidement neutralisée.

I. CREATION DE L'UNIR MN

Convaincus de l'aspiration du peuple du Congo-Zaïre à la liberté et à l'instauration d'un Etat de Droit réel,

Déterminés à restaurer l'intégrité territoriale de notre Pays, conformément aux frontières héritées de **la Conférence de Berlin en 1885**, et telles que confirmées par la Charte de l'**OUA**,

Déterminés à assurer au peuple du Congo-Zaïre la prospérité économique, la justice sociale, la dignité nationale et un Etat respectueux des libertés fondamentales et des droits de l'homme,

Persuadés du rôle que peut jouer notre génération pour doter notre Nation d'institutions républicaines modernes, et, par delà, conscients du nécessaire renouvellement de la classe politique dans notre pays ; il a été officiellement mis en place en date du 10 août 2001 une structure dénommée Union Pour la République Mouvement National, en sigle UNIR MN (le parti a été officiellement enregistré par l'arrêté ministériel N°130 du 7 avril 2005 conformément à la loi sur les partis politiques).

UNION :

- Nous situant au-delà des clivages partisans et idéologiques, l'UNIR MN appelle au rassemblement, à la mise ensemble ou en commun, à la réunion de notre peuple et de toutes les forces vives de la nation.

- L'union est une alliance plurielle. Plurielle, parce qu'elle vise la réconciliation du peuple du Congo-Zaïre avec lui-même, son génie national, ses traditions, son essence communautaire et avec sa foi en ses propres forces.

La réunion délibérée des trois emblèmes nationaux dans notre logo symbolisant la matérialisation de trois principales périodes historiques du Congo-Zaïre en une seule et unique conscience, en est l'illustration. L'Union, qui fait la force, et la concorde civile sont inséparables. Par la concorde civile, nous voulons permettre l'établissement des dialogues des contraires. L'Union, c'est une alliance qui rétablit le lien entre les ancêtres, la communauté des vivants et l'Être suprême. L'Union, c'est aussi un contrat sacré et réfléchi conclu entre plusieurs fils et filles du Congo-Zaïre aux aspirations différentes mais unis dans la volonté de se ressourcer dans les valeurs ancestrales tout en construisant un Etat moderne.

L'Union ainsi constituée répond au besoin nouveau de briser le miroir aux apparences d'un formalisme partisan reposant sur les critères politiques actuels au Congo, peu définis, peu transparents, tribalistes, sans grand dessein sur le choix économique, social, culturel, politique et partenarial.

Supprimer les causes de notre effondrement, anéantir les aventuriers qui en tirent avantages, voilà ce qui, nous mettra à même d'engager notre pays dans la voie de sa reconstruction.

II. POSER LES FONDEMENTS D'UNE VERITABLE RECONCILIATION NATIONALE

Refaire la république doit être pour nous l'entreprise politique la plus ambitieuse qu'ait connue notre pays depuis son accession à la souveraineté. Elle constitue elle-même une réponse aux conflits politiques et aux crises internes et externes qui ont ruiné notre pays. L'entreprise passe avant tout par la réconciliation nationale. Aucun fils ou fille digne de notre pays ne peut prétendre résoudre seul la crise que traverse aujourd'hui notre pays. A défaut d'une réconciliation nationale, l'anarchie présente expose notre patrie à l'éclatement.

La réconciliation nationale est un moment essentiel dans la consolidation de la paix au Congo-Zaïre et dans la sous-région. Notre pays, qui est aujourd'hui vaincu et occupé, a connu par la révolte du corps et de l'esprit devant l'horreur des massacres, de la misère, l'oubli de toutes les valeurs et de toutes les vertus humaines, de la vie, du respect de la vie, et donc de l'espoir. C'est pourquoi la réconciliation nationale, qui peut paraître comme un événement où la victoire et la défaite se mêlent, où chacun compte et pleure ses morts, en oubliant parfois de s'émerveiller que de ces morts soit née la prise de conscience de ce qu'une Nation peut faire et de ce qu'elle ne doit pas faire, de ce que l'avenir attend et de ce qu'il interdit, cette réconciliation nationale, donc, doit précisément être le moment d'une prise de conscience qui va changer le cours de notre histoire.

Pour réconcilier les fils et les filles du Congo-Zaïre **l'UNIR MN adresse un message simple à la nation : Écoutons le message qui émane des tombes : la guerre est une chose horrible ! Gardons nous de l'oublier. Veillons à ce que les générations futures ne soient pas confrontées à nouveau aux larmes, au deuil et aux ruines. Renonçons à ce qui sépare. Recherchons tout ce qui nous unit. Nous devons nous admettre pour nous unir, pour revenir ensemble à notre propre source.**

Nous sommes nous-mêmes nombreux à avoir éprouvé les blessures de notre pays, à avoir connu le chagrin, la douleur des séparations, la présence de la mort, à cause tout simplement de l'inimitié des hommes du Congo-Zaïre entre eux. Il faut transmettre, non pas cette haine, mais, au contraire, la chance des réconciliations que nous devons, il faut le dire, à ceux qui, dès 1958-1964, eux-mêmes ensanglantés, déchirés dans leur vie personnelle le plus souvent, ont eu l'audace de concevoir ce que pourrait être un avenir radieux, fondé sur la réconciliation nationale et sur la paix.

Nous devons honorer nos morts, nous devons nous réconcilier avec nos morts. Au Congo-Zaïre nous avons le respect des morts, et plus encore lorsque cette mort s'identifie aux sacrifices pour la patrie.

Nous devons nous réconcilier avec notre histoire et sans esprit de revanche. Nous devons reconnaître et assumer toute l'histoire, même la plus douloureuse de notre patrie. Telle est la justification du logo de l'UNIR MN.

Ainsi cette réconciliation nationale suppose que l'on reconnaisse et assume la totalité de l'histoire du Congo-Zaïre, indépendamment des appréciations que l'on peut porter sur telle ou telle période.

Dans cet esprit nous la demandons :

- en mémoire du **Premier ministre Patrice Emery LUMUMBA** ;
- en hommage au **Président Joseph KASA-VUBU** ;
- en hommage au **Président Mobutu SESE SEKO** ;
- en souvenir du **Premier ministre Moïse TSHOMBE** ;
- au nom du **Président Laurent-Désiré KABILA** ;
- au nom de tous **les fils et filles du Congo-Zaïre qui sont morts pour la cause nationale** ;
- au nom de tous **les fils et filles du Congo-Zaire martyrs de guerres et troubles qui ont déchiré notre patrie.**

Actuellement, certaines forces vives de la nation essaient d'amorcer un vrai débat autour de la question. On parle ainsi de plus en plus du "Dialogue Intercongolais". Il est toutefois évident que les forces d'occupation n'accordent aucun intérêt à cet objectif car il pourrait desservir leur dessein de diviser les fils et les filles du Congo-Zaïre pour mieux les dépouiller. L'action politique et militaire malsaine dans laquelle évoluent les gouvernements successifs depuis mai 1997 n'est évidemment pas de nature à porter cette réconciliation à son terme. Dans le cadre de l'opération de réhabilitation, cette réconciliation fait partie des priorités, mais cette pacification n'est pas séparable de la reconquête des territoires occupés.

Cette réconciliation doit être entreprise comme le préalable à la mise en place des bases d'un jeu politique clair et responsable. D'où l'importance majeure d'une opération de Concorde Civile sagement conduite par l'UNIR MN.

Le premier acte de réconciliation nationale est l'institution d'un dialogue national souverain à Kinshasa, Capitale de la République. Il s'agit de la convocation immédiate d'une table ronde, d'une durée n'excédant pas 20 jours, des principaux acteurs politiques et de ceux de la société civile pour un nouveau consensus national à partir duquel seront élaborées les nouvelles institutions sur la base de certains acquis républicains issus de la Conférence nationale souveraine.

Simultanément des signaux forts de décrispation politique seront données dont notamment :

- la libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion, sans exception aucune ;
- le retour de tous les exilés politiques, quel que soit le régime ou la période de leur exil ;
- la réintégration immédiate, dans la vie socio-politique normale du pays, de fils et filles du Congo-Zaïre impliqués dans les différents mouvements rebelles ;
- la libéralisation de l'activité des partis politiques ;
- la restitution à leurs propriétaires de tous les biens mobiliers et immobiliers confisqués illégalement, détenus ou occupés par des tiers ;

La vocation de la réconciliation nationale est de s'unir, de se rassembler, de s'identifier au projet de reconstruction de notre pays. L'UNIR MN ne préconise pas une révolution brutale faisant table rase du passé. Bien au contraire, la réintégration de tous les acteurs dignes comptant derrière eux une grande partie de la population permettra une réconciliation effective et rapide.

La réconciliation nationale est aussi et avant tout une réconciliation entre les différentes générations. Bien que les générations post-coloniales constituent le fer de lance des mutations profondes que l'UNIR MN entend imprimer à notre pays, il est évident que l'expérience accumulée par les générations précédentes reste précieuse pour l'édification d'une nouvelle et moderne République du Congo-Zaïre.

La réconciliation nationale est, enfin, l'occasion pour la classe politique de demander et obtenir le grand pardon du peuple du Congo-Zaïre. C'est dans ces conditions que, une fois les esprits apaisés, pourra démarrer le processus de reconstruction de notre pays.



Premier Ministre
Patrice LUMUMBA



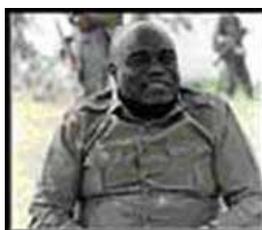
Président
Joseph KASAVUBU



Premier Ministre
Moïse TSHOMBE



Président
Joseph MOBUTU SESE SEKO



Président
Laurent DESIRE KABILA

III. RESTAURER L'INTEGRITE TERRITORIALE DU CONGO-ZAÏRE ET LANCER UN PACTE DE STABILITE POUR LA REGION DES GRANDS-LACS ET L'AFRIQUE CENTRALE

Aujourd'hui, nous ne luttons pas pour reconquérir la situation de puissance régionale ; nous avons à combattre pour l'existence de notre patrie, pour l'unité de notre nation.

Avec neuf frontières extérieures, la position géographique stratégique du Congo-Zaïre peut se révéler un élément de sa vulnérabilité si un Etat fort n'est pas restauré, et si la paix n'est pas rétablie et maintenue, si la stabilité n'est pas assurée et garantie dans la région des grands lacs et dans toute l'Afrique centrale

Le Congo-Zaïre a été désarticulé avec les troubles qui ont précédé et suivi l'évolution des troupes rebelles vers Kinshasa, capitale de la République, en 1997. Aujourd'hui, il convient de restaurer son intégrité territoriale. Cette restauration implique, malheureusement, une confrontation militaire afin de faire reculer les troupes d'occupation. Il faudra simultanément mettre en œuvre les mécanismes internationaux de protection des droits territoriaux du Congo-Zaïre dont le fondement se trouve inscrit dans le principe de **l'uti possidetis iuris** garantissant l'intangibilité des frontières.

Mais croire que l'on peut, comme par enchantement, rétablir l'intégrité territoriale du Congo-Zaïre, rétablir et maintenir la paix dans la région des grands lacs par l'application de seules solutions classiques onusiennes et de solutions purement africaines qui ont démontré leur inefficacité en l'espèce, relève d'une vision onirique. On soutiendra ici que la crise qui déchire le Congo-Zaïre est réfractaire aux procédures classiques de règlement non coercitif de conflits pour plusieurs raisons : la nature non négociable de certains de ses enjeux (intégrité territoriale du Congo-Zaïre, l'exercice exclusive de sa souveraineté), le nombre de parties au conflit (7 Etats plus les groupes rebelles Congolais, Ougandais, Rwandais et Burundais), le manque de volonté politique d'aboutir à un règlement pacifique, la mentalité solipsiste de la partie tutsi et, enfin, l'absence d'une doctrine d'action clairement affichée par le Conseil de sécurité pour contraindre les armées Ougandaise et Rwandaise de quitter le territoire du Congo-Zaïre.

L'**UNIR MN** est, malheureusement, convaincue que la crise qui déchire le Congo-Zaïre appartient à une catégorie bien particulière de conflits : celle dont le règlement est normalement concevable sous l'effet d'une intervention coercitive extérieure armée ou non armée de l'**ONU**, d'une organisation régionale mandatée par celle-ci ou, encore, d'une coalition ad hoc d'Etats agissant avec le blanc seing de l'Organisation mondiale. Il faut une véritable diplomatie coercitive pour mettre fin à ce conflit.

Nous devons être réalistes et solliciter, sur la base du chapitre VIII et de son article 53§1 de la Charte des Nations Unies, l'intervention soit de l'**OTAN**, ou soit de l'**UEO** pour la mise en œuvre des Accords de Lusaka : accords qui doivent être révisés au préalable par la prise en compte des éléments propres à l'exercice exclusive de sa souveraineté par le Congo-Zaïre et de son indépendance politique.

Cette intervention doit également être l'occasion pour l'application effective de diverses résolutions adoptées depuis le 2 août 1998 par le Conseil de sécurité sur le fondement du chapitre VII de la Charte, dans lesquelles il a affirmé et réaffirmé la nécessité de respecter la souveraineté du Congo-Zaïre, condamné les massacres et autres atrocités et violations du droit international humanitaire commis au Zaïre/RDC, et, d'autre part il a exigé le rétablissement et le maintien de la paix dans la région des grands lacs.

Une telle intervention, qui suppose l'autorisation préalable du Conseil de sécurité, serait légitimement une variante de la Résolution Acheson du 3 novembre 1950 sur l'union pour le maintien de la paix: c'est l'incapacité du **Conseil de sécurité** à décider l'emploi de la force coercitive, à déployer, diriger, commander les opérations contre les responsables de menaces à la paix, de rupture de la paix et d'actes d'agression, à rétablir et maintenir la paix dans la région des grands lacs, qui justifierait l'action en quelque sorte substitutive de l'**OTAN** ou de l'**UEO** au profit de l'**OUA**. Les forces d'occupation devront donc libérer le territoire du Congo-Zaïre. En revanche, si des mouvements purement locaux venaient à cristalliser leurs prétentions hégémonistes ou secessionnistes, l'opération devra s'assurer de leur neutralisation pure et simple.

La réhabilitation du Congo-Zaïre est une question essentielle à laquelle il convient certainement d'accorder du prix. D'où la nécessité de la refondation d'une armée nationale, patriotique et citoyenne, forte et opérationnelle dotée d'une capacité de défense active et réactive. Cette exigence est d'autant plus importante que seule la résolution définitive de cette question pourrait permettre de restabiliser la sous-région. Il n'est par ailleurs pas douteux que le Congo-Zaïre, par sa position géographique stratégique, a vocation à jouer un rôle moteur dans le rétablissement de la paix dans la sous-région. De ce point de vue, la mise en œuvre des accords de Lusaka modifiés, en tenant compte des éléments propres à la souveraineté du Congo-Zaïre, devra s'accompagner d'une politique systématique de libération du territoire national. Il faudra donc agir sur les deux fronts en faisant appel à nos partenaires historiques qui n'ont jamais dénié l'intérêt de la restauration d'un Congo-Zaïre uni et entier. Car, ce dont il s'agit, c'est bien d'assurer au Congo-Zaïre la place et le rôle qui lui reviennent dans une région des grands lacs à construire : un Congo-Zaïre puissant économiquement et commercialement, actif sur le plan international, capable d'assurer sa propre défense, fécond et divers dans sa culture. Ce Congo-Zaïre-là sera d'autant plus attentif aux autres peuples qu'il sera plus sûr de lui-même.

Nos priorités visent à assurer la sécurité du Congo-Zaïre sur le plan externe comme sur le plan interne, à engager dans les meilleures conditions possibles une **conférence intergouvernementale sur la sécurité, la paix et la coopération dans la région des grands lacs**, à lancer un **PACTE de STABILITE** pour la région des grands lacs et de l'Afrique centrale, à apporter le soutien du Congo-Zaïre au processus de paix en Angola, au Congo-Brazzaville et au Soudan.

Le rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région des grands lacs et en Afrique centrale constitue lui même une réponse aux conflits qui ont ruiné nos pays. Aucun de nos pays ne peut prétendre, seul, à une défense sérieuse de son indépendance. Aucun de nos pays ne peut résoudre, seul, les problèmes que lui pose l'économie moderne. A défaut d'une paix librement consentie, nos pays s'exposent à une "pacification" forcée et coercitive par l'intervention des forces extérieures.

L'**UNIR MN** est animée par une hantise : plus jamais de guerres entre les pays de l'Afrique centrale. Ces tragédies ne s'expliquent que par l'accumulation des haines ou bien des ignorances, par le refus d'un dialogue vrai, par une négligence totale de ce qui se passe autour de nous, africains. Afin de préserver la paix dans notre région, de préserver les libertés de l'individu, de bâtir les relations diplomatiques sur le respect de l'égalité souveraine de nos Etats, notre remède est simple : engager nos pays dans un engrenage de solidarités et coopérations qui rende impossible le retour aux vieux démons.

L'**UNIR MN** préconise la mise en place d'une politique des alliances avec les pays de la région des grands lacs après la guerre. Il s'agit d'une véritable **Ostpolitik** en direction de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi et de la Tanzanie. Le Congo-Zaïre partage ses frontières à l'Est avec ces quatre pays voisins. Ses populations commercent volontiers avec les habitants de ses Etats ; parfois même l'économie de certaines régions frontalières est intimement liée à celle du voisin. L'orientation vers l'Est ou politique de l'Est est donc fondée sur la volonté de bâtir une paix durable, mais aussi sur le

sentiment que la reconstruction des régions dévastées ne peut résulter que d'un effort commun. Cette orientation vers l'Est doit rencontrer l'adhésion de tous les peuples de la région des grands lacs. Il faut prendre garde de ne pas laisser s'installer chez les populations de cette région une sorte de refus de l'autre. Cette politique de l'Est comporte deux volets :

1. **La relance de la coopération économique** dans le cadre de la Communauté Economiques des Pays des Grands Lacs (CPGL).
2. **L'instauration d'une coopération en matière de défense et de sécurité territoriale.** Il s'agit de mettre en place des mécanismes de contrôle et de surveillance de nos frontières communes afin d'éviter et de prévenir toute menace contre la paix dans la région, de coordonner nos actions contre le terrorisme régional et le crime organisé.

C'est une grande ambition, un objectif qui peut paraître à certains irréaliste, en tout cas de très longue haleine ; il exigera un persévérant effort. Il ne sera peut-être pas plus aisé d'harmoniser des intérêts politiques qui ont été fabriqués par quatre années de combats militaires, d'influences diplomatiques, d'inimitiés, parfois de haines entre nos peuples ; et pourtant, il faudra bien le faire.

IV. RECONSTRUIRE LE CONGO-ZAÏRE SUR DES BASES SUSCEPTIBLES D'ASSEOIR LA STABILITE NECESSAIRE AU REDEMARRAGE DE L'ECONOMIE

Le Congo-Zaïre est un pays détruit. Il convient aujourd'hui de déployer les énergies nécessaires pour mettre un terme définitif à cette situation qui couvre d'une hypothèque grave l'avenir des Congolais du Zaïre. Pour ce faire, sept actions capitales paraissent devoir être menées :

1. **RESTAURER LA LEGALITE REPUBLICAINE** : Il s'agit de sortir rapidement le Congo-Zaïre du contexte d'incertitude constitutionnelle dans lequel la junte au pouvoir l'a enfermé depuis 1997, afin d'instaurer un nouvel ordre juridique national reposant sur des vertus républicaines nouvelles propres à notre épanouissement harmonieux à travers des notions de droits, de libertés et de solidarité. Aucune action politique et économique valable ne saurait être conduite si le cadre institutionnel de fonctionnement des pouvoirs publics reste indéfini. Il conviendra donc avant tout de réaffirmer l'ordre républicain, puis de relancer l'œuvre de modernisation des institutions politiques du pays.
2. Arrêter l'hémorragie des ressources du pays au profit d'aventuriers de toutes sortes.
3. Définir une politique de reconstruction destinée à panser les dégâts causés par la guerre aussi bien sur le tissu économique et humain que dans le paysage industriel.
4. Mettre en œuvre une grande politique des grands travaux et d'aménagement du territoire afin de réhabiliter les infrastructures essentielles à la recentralisation d'une politique de développement capable de servir les Congolais du Nord au Sud et l'Est à l'Ouest du Zaïre. L'intégration de la protection de l'environnement dans la politique d'aménagement du territoire fera l'objet d'une attention prioritaire afin de préserver notre patrimoine naturel.
5. Renforcer le potentiel économique, industriel et humain par un recours aux partenaires historiques de ce pays afin de mobiliser les acteurs de la coopération internationale.
6. Renforcer la sécurité intérieure et extérieure du pays avec le soutien des mêmes partenaires de manière à accroître les chances de succès d'une véritable politique de régénération économique et sociale.

7. Rénover le dispositif juridique et institutionnel pour créer les conditions favorables à la sûreté et à la sécurité des investissements publics et privés, internes et internationaux au Congo-Zaïre.

V. ETABLIR LES BASES D'UN JEU POLITIQUE AUTOUR D'ENJEUX DEMOCRATIQUES RENOVANTS

La démocratisation dans le contexte africain ne doit pas être entreprise à la légère ; c'est un projet qu'il faut édifier sur des bases solides. Aujourd'hui, le peuple du Congo-Zaïre en a une expérience plus que vague et les faits nous montrent qu'il ne suffit pas de décréter la démocratie pour qu'elle existe. Elle doit être conçue pour durer en évitant que des forces obscures ne viennent en détruire les acquis. C'est pour cette raison que le mouvement de réhabilitation doit insister sur l'émergence d'enjeux démocratiques rénovateurs qui serviront de point de départ à la construction d'un jeu politique sain et responsable. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la première étape dans cette démarche est la réconciliation des Congolais du Zaïre entre eux. Ensuite, le processus de démocratisation pourra alors se réamorcer à travers trois axes majeurs.

- 1. La modernisation de l'architecture institutionnelle de l'Etat.** Depuis 1997, le Congo-Zaïre vit dans une sorte de chimère constitutionnelle. Dès son arrivée au pouvoir le président L.D. Kabila a repris l'ancien nom du pays, l'ancien drapeau et l'ancien hymne national, alors qu'il n'a pas repris l'ancienne Constitution pour faire fonctionner les institutions de la république. Il a même abrogé par décret la Constitution de la république adoptée par la Conférence nationale souveraine. Finalement, à la différence de la dictature constitutionnelle de la période Zaïre, le régime instauré par le président Kabila n'est qu'un objet politique non identifié. L'imbraglio politico-juridique suscité par l'accession de son fils à la présidence de la République en est une illustration. Ce mépris des exigences élémentaires du droit et de l'Etat de droit souligne l'importance primordiale d'une redéfinition des pouvoirs publics constitutionnels dans le cadre d'une nouvelle Constitution. Le régime instauré le 17 mai 1997 par le président L.D. Kabila est une parenthèse à refermer pacifiquement dans l'histoire institutionnelle et constitutionnelle de notre pays. Nous devons mettre fin à la désacralisation de la fonction présidentielle, redonner un sens à la fonction ministérielle qui n'est aujourd'hui qu'une sinécure. Ce qui doit changer, c'est aussi et surtout un état d'esprit, une pratique de la politique et l'exercice du pouvoir par ceux qui reçoivent l'onction de l'élection et disposent constitutionnellement des leviers de commande pour assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat, pour orienter le destin de la collectivité nationale. Nous devons, dorénavant, faire passer l'exigence de justice, de responsabilité et d'éthique avant toutes les considérations qui ont joué un rôle majeur dans la dégradation de la vie politique dans notre pays.
- 2. Préciser les règles d'un jeu électoral clair et responsable.** La réconciliation des Congolais du Zaïre doit conduire à des élections libres et démocratiques afin que le pouvoir soit dévolu de manière pleinement légitime. Le Congo-Zaïre y gagnera aussi bien en stabilité qu'en rayonnement international. **Tel est l'objectif primordial du projet "REFAIRE LA REPUBLIQUE".**
- 3. Encourager l'émergence d'acteurs politiques autonomes et responsables.** Nous faisons appel à toutes les compétences susceptibles de contribuer à la réalisation de cet objectif. La démocratisation ne sera pas fondée sur des bases stables tant que des aventuriers de toutes sortes continueront de manipuler les foules en agitant des épouvantails. Il conviendra alors de doter l'opposition d'un vrai statut, de réguler et

d'assainir le jeu politique en prévoyant des mécanismes publics destinés à assurer la stabilité financière des partis politiques les plus représentatifs (remboursement des dépenses électorales par exemple). Les lois électorales et politiques devront être élaborées de manière à inciter un regroupement des partis politiques sur des bases pluralistes évitant les fléaux de l'ethnisme et du régionalisme.

4. **Redonner confiance dans la vie publique, restaurer l'esprit civique, retrouver une conscience citoyenne et développer la citoyenneté au quotidien.** Notre comportement citoyen qui se manifeste aujourd'hui par l'absence de tout esprit civique, révèle une discordance dont nous souffrons déjà depuis longtemps sans pouvoir nous rendre compte de sa nature et de ses causes. Comment exiger le patriotisme à un peuple qui n'a plus de repères républicains ? Le peuple du Congo-Zaïre doute de la vertu républicaine de ceux qui le dirigent. Il ne croit plus aux vertus de la politique. C'est la Patrie, là encore, qui s'en trouve affaiblie. L'absence d'un Etat fonctionnel a fait perdre aux fils et aux filles du Congo-Zaïre les notions de Patrie, de Nation et de citoyenneté.

Il n'est pas concevable qu'un peuple puisse s'intéresser à la vie publique sans qu'on lui ait donné auparavant conscience de sa citoyenneté. Notre souci d'établir les bases d'un jeu politique autour d'enjeux démocratiques rénovants exige d'améliorer les conditions d'exercice de la citoyenneté, de retrouver des valeurs de civilité et de civisme. Pour ce faire **l'UNIR MN** préconise la mise en place d'une **Charte des droits fondamentaux et des obligations civiques du citoyen**, dans laquelle seront définis **nos droits civiques face à l'Etat**, et **nos obligations citoyennes envers l'Etat**, l'instauration d'un **service national de la citoyenneté**, car seul celui qui aura appris à apprécier la grandeur historique et intellectuelle du Congo-Zaïre, pourra ressentir, et ressentira le sentiment de lui appartenir. On ne combat que pour ce que l'on aime ; on aime ce qu'on estime ; et pour estimer, il faut au moins connaître.

DEUXIEME PARTIE

La stratégie de gouvernance du projet Refaire la République

Etre aujourd'hui rangé dans la catégorie des pays les moins avancés est un crève-cœur pour un Congo-Zaïre qui, pourtant, disposait des solides atouts pour gagner le combat du développement. Les dures réalités de l'existence auxquelles sont confrontées les populations du Congo-Zaïre nous obligent à prendre de rapide résolutions. Nous devons refaire la République et relever le défi.

La reconstruction de notre pays ne doit pas faire l'objet d'expérimentations hasardeuses ou d'improvisations stériles. Il faut une véritable doctrine d'action à l'appui d'un projet de société viable. En effet, Comment reconstruire un Congo-Zaïre économiquement en situation de faillite? Et comment financer cette reconstruction? Comment permettre à toute la population d'accéder à l'eau potable et à l'électricité, au transport, au logement, aux soins de santé alors que les services publics et les entreprises publiques gestionnaires sont en situation de quasi faillite et que les infrastructures sont dégradées ou inexistantes? Comment combattre le chômage et garantir l'emploi dans ce paysage de ruines et de désastres?

Le changement que l'UNIR MN propose est fondé non pas sur l'illusion, mais sur la force de la volonté politique, sur la confiance dans le Congo-Zaïre et dans l'ardeur des Congolaises et des Congolais du Zaïre. Redresser notre pays, lui faire prendre un nouveau départ, c'est faire de choix politiques clairs et responsables. Nous devons tirer pleinement les leçons du passé, pour provoquer les inflexions de politique économique qui sont nécessaires et aujourd'hui possibles. Cela suppose de l'ambition, mais aussi du courage. De l'ambition, car la situation du Congo-Zaïre est telle que répondre aux défis qui nous attendent exige de rompre avec bien des conformismes, de s'engager dans de nouvelles voies, d'y consacrer les efforts nécessaires. Du courage aussi, parce que l'on ne peut se contenter de promettre tout à tout le monde. Il va falloir faire des choix, définir des priorités et veiller à dire comment l'on entend tenir ses engagements devant la nation.

L'UNIR MN préconise :

- 1) Le désengagement de l'Etat dans les activités de production économique, le renforcement de l'autorité de l'Etat dans ses fonctions régaliennes et dans la gestion de ses fonctions sociales essentielles (services publics), le développement des politiques de concession de service public;
- 2) La privatisation partielle ou totale réfléchie de certaines entreprises publiques et de certaines infrastructures du secteur public : une privatisation respectueuse de nos réalités sociales actuelles. Pour les entreprises qui vont rester dans le giron de l'Etat, nous devons intégrer, dans leur gestion, les nouvelles méthodes de management;
- 3) Encourager la création de petites et moyennes entreprises par une réglementation incitative et adaptée.

La stratégie de gouvernance de l'équipe exécutive du projet REFAIRE LA REPUBLIQUE présente quatre volets principaux:

VOLET I : REAMORCER LES ACQUIS DE LA COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES EUROPEENS AFIN DE RECONSTRUIRE LES BASES D'UNE ECONOMIE DYNAMIQUE

Dans son état actuel de pays sinistré, le Congo-Zaïre ne peut être véritablement redressé qu'avec le concours de la coopération structurelle extérieure. Traditionnellement, l'Union européenne a apporté son soutien aux Etats africains et peut aujourd'hui mettre à son actif des réalisations importantes qui ont amorcé l'inversion du sous-développement humain. Une véritable opération de restauration de la stabilité au Congo-Zaïre actuel ne saurait réussir sans l'approbation et l'appui des Etats-Unis d'Amérique, sans le soutien déterminant des partenaires européens, avec en première ligne, la Belgique et la France.

En effet, parce que nous appartenons à la francophonie, la France doit redevenir notre partenaire naturel ; elle a toujours manifesté son appui au principe de respect de l'intégrité territoriale des Etats en Afrique et elle dispose d'autre part, avec la Belgique, d'une meilleure connaissance des réalités économiques et politiques du Congo-Zaïre et peut, dans l'optique de la démarche générale définie par l'Union européenne, apporter une contribution économique essentielle au Congo-Zaïre et dans la sous-région. Sur ce plan, l'action de terrain doit porter sur quatre axes principaux :

1. Mobiliser les énergies nécessaires à la mise en place, dans le cadre bilatéral des garanties pour un retour serein des partenaires internationaux. Comme on pouvait récemment le lire dans la presse internationale: *"Dans le cas de la RDC, les grands préalables sont notamment la paix et l'Etat de droit. Car aucun investisseur ne peut se hasarder à venir signer les contrats avec un Etat en déliquescence, où à tout moment, tout peut être bouleversé et remis en cause. En cette matière existent déjà des précédents fâcheux datant de l'arrivée au pouvoir de l'AFDL..." cps, mars 2001.*
2. Réhabiliter le potentiel industriel du Congo-Zaïre en faisant appel à l'expertise technique de professionnels ayant la meilleure connaissance du terrain, de l'économie et des infrastructures. Une telle opération ne peut aboutir que si les partenaires historiques du Zaïre sont mis à contribution. Ainsi, la France et la Belgique semblent une fois de plus bien placées pour soutenir l'opération de restauration en ce domaine. Le tissu industriel congolais est sinistré. Depuis bien longtemps, nul ne s'est soucié de sa pérennité. Tout s'est passé comme s'il fallait rapidement dépouiller le peuple de ses ressources. L'occupation actuelle d'une partie du territoire national ne répond à rien d'autre qu'à cette logique de pillage et de dépeçage.
3. Mettre en œuvre les instruments de la coopération UE-ACP et de la Francophonie pour accentuer l'effort de restauration économique.
4. Solliciter l'expertise de la France, de la Belgique et de l'Union européenne dans le renforcement des dispositifs humains et techniques destinés à préserver la sécurité des investissements.

VOLET II. : LA REALISATION D'UN ESPACE ECONOMIQUE DYNAMIQUE ET SOCIAL

Le principal objectif du projet "Refaire la République" est de faire du territoire national un espace économique dynamique à l'intérieur duquel circulent librement les biens et services, les personnes, les entreprises et les capitaux afin de renforcer l'efficacité et le dynamisme des appareils productifs.

Nos priorités visent à favoriser la croissance et à développer l'emploi, à faire des efforts pour ramener le niveau de vie de la population dans la moyenne du supportable. Atteindre ces objectifs sera aussi répondre aux aspirations et aux espérances de nos collectivités territoriales (provinces) qui attendent légitimement que leur participation à la construction d'une économie nationale contribue à leur propre développement et au relèvement du niveau de vie par la combinaison de leurs propres efforts et du soutien de l'Etat.

Le marché, qui va nous apporter son dynamisme créateur de richesses et permettre la relance de notre économie doit se compléter d'un Etat fort qui en assure le bon fonctionnement et en supplée les défaillances. Les objectifs qui doivent inspirer l'action économique future du Congo-Zaïre sont fondés sur une démarche libérale et responsable. Ceci signifie qu'en définissant clairement les bases d'une économie ouverte, les pouvoirs publics s'attacheront à lui accorder un visage humain.

L'**UNIR MN** entend promouvoir un système de politique économique où l'Etat se désengage des activités de production en encourageant l'initiative privée, mais crée les conditions permettant à l'activité économique de se dérouler dans un environnement respectueux de l'Etat de droit. L'objectif est de libérer les forces du dynamisme, et de réduire toutes les entraves au fonctionnement d'un marché compétitif favorable à une meilleure relance économique pour la croissance et l'emploi.

En amont, les pouvoirs publics devront mettre en place les infrastructures essentielles au déploiement des forces du développement économique, accorder les meilleures garanties aux investisseurs qu'ils soient locaux ou extérieurs, et préparer le terrain à l'essor d'une économie compétitive. L'**UNIR MN** entend encourager la privatisation partielle ou du moins l'ouverture du capital de certaines entreprises publiques. Dans le cadre de la privatisation partielle, un partenariat judicieux de l'Etat avec les investisseurs privés permettra non seulement d'attirer des capitaux frais mais également, à terme, d'escompter une plus grande rentabilité des entreprises dont la gestion sera devenu totalement privée.

La création de zones franches pour les industries touristiques, manufacturières et autres, mettant à profit la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et relativement peu coûteuse, devrait permettre de relancer des secteurs entiers de l'économie du pays, grâce aux capitaux privés.

Les marchés ne sont que des moyens, des mécanismes dominés trop souvent par la loi du plus fort ; des mécanismes qui peuvent engendrer l'injustice, l'exclusion, la dépendance si des contrepoids nécessaires n'y sont pas apportés par ceux qui peuvent s'appuyer sur la légitimité démocratique. A côté des marchés, il y a place pour les activités économiques et sociales fondées sur la solidarité, la coopération, l'association, la mutualité, l'intérêt général.

La création d'un espace économique dynamique sera complétée par quelques politiques d'accompagnement :

- Un programme de réseaux transrégionaux. Que du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, les populations du Congo-Zaïre soient reliées entre elles par des moyens modernes, rapides et sûrs, par le rail, la route ou l'avion ; que les énergies irriguent nos régions, que les informations s'échangent grâce aux techniques et aux infrastructures les plus avancées. Nos priorités visent à améliorer essentiellement les réseaux routiers et ferroviaires.
- Mettre l'accent sur la dimension sociale des échanges, afin de rappeler la nécessité de bâtir les relations économiques sur le respect des droits fondamentaux des travailleurs, des femmes, des enfants, des organisations sociales, professionnelles. Rien ne se fera vraiment si les partenaires sociaux ne trouvent pas la place qui doit être la leur dans la construction d'une économie dynamique. Dans cet esprit, l'**UNIR MN** préconise l'organisation, en concertation avec les organisations syndicales et professionnelles, d'une conférence en vue de la mise en place d'une politique de refondation sociale pour rénouer le dialogue social abandonné depuis plus de trente ans dans notre pays. Avec les partenaires sociaux, l'Etat définira des politiques dans les domaines de l'organisation du travail, de la formation professionnelle, de la lutte contre les exclusions.

En aval, l'on s'attachera à réduire les obstacles et les éventuels inconvénients de la logique libérale par le développement des Services publics. Ainsi, une politique de redistribution devra permettre d'encourager aussi bien l'accès aux soins, à l'éducation et au travail, l'instauration d'un salaire minimum, qu'une démarche globale d'aménagement et de développement du secteur public.

VOLET III : LA POLITIQUE INTERIEURE : LA MODERNISATION DE L'ETAT ET LA REFORME DES SERVICES PUBLICS

La politique intérieure doit viser à la modernisation de l'appareil de l'Etat. Elle implique la réforme de l'Etat et de la gestion des services publics. Il s'agit de tirer les conséquences des mutations enregistrées jusqu'aux dernières ramifications de l'ordre politico-administratif, afin de retrouver une logique institutionnelle et une cohérence fonctionnelle. La modernisation de l'Etat telle que l'**UNIR MN** la propose concilie la décentralisation et développement local avec le renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat.

1. La relance de l'appareil administratif de l'Etat, le développement des services publics et la modernisation de la gestion de fonctions régaliennes de l'Etat et de fonctions sociales essentielles

L'**UNIR MN** entend faire de la relance et du développement du service public une des poutres maîtresses de l'architecture étatique du nouveau Congo-Zaïre. Le service public est une des articulations cruciales du système de légitimation de la reconstruction étatique, par les résonances qu'il va susciter dans la conscience collective nationale. La relance du service public va contribuer à remodeler l'image de l'Etat, en lui conférant une nouvelle légitimité. Elle va en effet permettre de voir, dans le nouveau Congo-Zaïre, un Etat fonctionnel, qui n'a de justification que par l'action concrète qu'il mène au service du bien commun.

Avec le renouveau du service public, l'**UNIR MN** entend ériger l'Etat en tuteur de la collectivité et en protecteur de chacun, il sera dorénavant considéré comme exclusivement préoccupé du bien-être, de l'épanouissement, du bonheur des populations du Congo-Zaïre.

Il s'en suit qu'une action vigoureuse de modernisation de fonctions spécifiques (justice, sécurité, défense, fiscalité, éducation...) pour lesquelles l'Etat a seul vocation de décider et d'agir, et des activités non spécifiques (transports, communications...) dans lesquelles l'Etat, tout en conservant des responsabilités propres de réglementation et de régulation n'est pas le seul agent d'exécution possible, constitue pour le secteur public l'unique chance de maintenir son champ d'intervention dans toute son étendue et de permettre à l'Etat de réussir l'impératif de cohésion économique et sociale nationale. Cette transformation doit valoriser le service public aux yeux des citoyens et donner aux agents de l'Etat des raisons supplémentaires de s'investir dans leurs missions.

De l'obligation d'assurer à tous un égal accès aux fonctions sociales essentielles, il ne découle pas automatiquement que celles-ci doivent être assurées directement par le secteur public. La légitimation d'un fonctionnement public ou privé ne doit pas être idéologique mais pragmatique, elle repose sur l'efficacité sociale et la satisfaction du public. Ce sera à l'Etat de démontrer qu'il offre à tous, dans des conditions de concurrence équitables et dans le respect des obligations de service public, les meilleures prestations pour un coût donné.

1.1 Promouvoir une politique d'hygiène et de santé publique

Dans le domaine de l'**hygiène et des soins de santé**, force est de constater que l'accès aux soins de santé primaire est réservé, aujourd'hui, aux plus nantis. Ce faible taux de couverture sanitaire mène à une résurgence des maladies endémiques jadis éradiquées comme la tuberculose, la typhoïde, la lèpre, la poliomyélite, la maladie du sommeil, etc... Cette situation a aussi pour cause, parmi tant d'autres, l'insalubrité des conditions de vie des populations du Congo-Zaïre : conséquence de l'absence des politiques publiques d'hygiène urbain et de l'habitat.

Au Congo-Zaïre, les problèmes de santé relèvent en grande partie de la médecine préventive et de l'éducation. La plupart des maladies proviennent, en effet, de conditions de vie et d'hygiène malsaines : habitat insalubre, pollution de l'eau, contamination des biotopes, carences alimentaires... Plus que les progrès de la médecine et de la recherche, des thérapeutiques sophistiquées ou des infrastructures coûteuses, ce sont les politiques d'assainissement du milieu et l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène qui vont permettre d'éliminer nombre de maladies qui tuent actuellement. Trop souvent encore, la médecine curative est favorisée au détriment de la prévention et des pratiques collectives en faveur du plus grand nombre (relance de campagnes de vaccination). Une approche multidisciplinaire, qui tiendrait compte des facteurs de santé mais aussi de la formation des cadres, de l'information des femmes et des mères, de politique d'assainissement, de la gestion de l'eau et, surtout, des contraintes économiques, serait une réponse appropriée aux problèmes sanitaires du Congo-Zaïre.

Au Congo-Zaïre, le personnel de santé ne fait pas grandement défaut. Mais ce personnel, et surtout les médecins, qu'ils aient été formés dans le pays ou à l'étranger, préfèrent s'installer en ville plutôt que de pratiquer leur art en brousse. Mais, même en ville, les infrastructures sanitaires existantes sont loin de répondre à tous les besoins de la population, et la plupart des établissements hospitaliers, hérités de la colonisation, sont délabrés.

L'approvisionnement, le stockage, la distribution et le coût des médicaments ainsi que les problèmes d'entretien des équipements médicaux sont autant de handicaps supplémentaires à l'efficacité des services de santé.

La réhabilitation du réseau hospitalier et sanitaire est donc une priorité. Un effort particulier sera fait pour combattre les grandes endémies et améliorer les conditions générales d'hygiène dans tout le pays, pour assurer à la population aussi bien dans les villes que dans les campagnes un nombre suffisant d'hôpitaux et de dispensaires convenablement équipés, pourvus des médicaments nécessaires et desservis par des médecins qualifiés et des équipes médicales opérationnelles. Il faudra également garantir aux ONG à caractère humanitaire, la sécurité nécessaire et la liberté totale d'action sur l'ensemble du territoire national pour faire face à certains problèmes de santé publique.

Il s'agit de donner à notre politique de santé une impulsion nouvelle. Le système de santé doit être rééquilibré autour d'une démarche de santé publique, d'éducation, de prévention, d'évaluation et de recherche médicale dirigée en particulier contre les grandes maladies. Le cas particulier du SIDA, véritable fléau, doit être abordé avec une attention particulière. Il faudra relancer le programme de lutte contre le SIDA en insistant sur les trois points suivants :

- améliorer l'état des connaissances,
- prévenir la transmission par la distribution gratuite de préservatifs par l'Etat accompagné d'une intense campagne d'information et d'éducation et faciliter l'accès aux traitements,
- réduire l'impact de l'épidémie sur les individus et la communauté. La protection préventive des nouveaux nés de mères séropositives est un problème de morale et de justice sociale auquel il convient de trouver des solutions immédiates.

Plus fondamentalement encore, une profonde réorganisation de l'offre de soins est indispensable, dans un double souci d'améliorer leur qualité et de garantir le droit à la santé pour tous. D'autre part l'**UNIR MN** préconise l'organisation d'un congrès médical réunissant l'ensemble du corps médical du Congo-Zaïre afin de définir une politique nationale de l'hygiène, de la santé publique et de la sécurité sociale.

En matière d'**hygiène publique**, l'**UNIR MN** préconise la mise en place des politiques publiques d'hygiène urbaine et d'aménagement du territoire. L'objectif est de retrouver un minimum sanitaire

vital. Il s'agit d'instaurer un service public de ramassage des ordures ménagères (confié à des entreprises privées ou parapubliques), d'aménager des déchetteries ouvertes au public pour le dépôt sélectif des déchets, de mettre en place, avec le concours des entrepreneurs privés, des usines de traitement de déchets, de restaurer les réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales (canaux, égouts...), de recréer la voirie urbaine. Cela aussi suppose campagne d'information et d'éducation à laquelle peuvent d'ailleurs contribuer les ONG.

1.2 Impulser une politique de l'habitat

En matière de **l'équipement et de l'habitat**, force est de constater que l'augmentation rapide des populations a provoqué un certain nombre de problèmes sociaux. Le manque d'installations sanitaires, la crise de logement et trop souvent l'absence d'accès à l'eau potable aggrave davantage les conditions de vie. Il est urgent de mettre fin à la prolifération des bidonvilles qui posent de sérieux problèmes de santé et d'hygiène, et d'améliorer les conditions de logement et de l'habitat. Dans ce domaine, nous devons faire renaître l'Office national de logement (**ONL**) pour la promotion d'une politique de reconstruction de nouveaux logements par le procédé de lotissement, relancer et encourager les promoteurs immobiliers.

Une autre priorité liée directement à l'amélioration des conditions de vie concerne la **distribution d'une eau biologiquement pure et saine**, indispensable à la santé. Depuis bientôt une dizaine d'années, les populations du Congo-Zaïre souffrent de la résurgence des maladies telles que amibiase, verminose, dysenterie microbienne et diarrhée en milieu urbain. En outre, le trachome, cause fréquente de cécité, et la bilharziose frappent terriblement en milieu rural. Cette situation a pour cause la vétusté de notre réseau de distribution d'eau potable, liée aux difficultés de gestion rencontrées par la **REGIDESO** (entreprise publique chargée de gérer la distribution d'eau. Et pourtant jusqu'à la fin des années 1980 la REGIDESO avait convenablement rempli sa mission de service public.

Aujourd'hui nous avons l'obligation, de santé de publique, d'obtenir l'eau, de l'assainir et de l'amener le plus près possible des populations du Congo-Zaïre. Pour ce faire, deux actions capitales s'imposent :

1. Lancer un programme de réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable. Il s'agit de la remise en état des installations déjà existantes (canalisations...), de la réhabilitation des usines de traitement d'eau, de l'alimentation en eau potable de nouvelles zones d'extension, en milieu urbain. En zone rurale, il s'agit de lancer de projet hydraulique rurale (mise en place de pompes hydrauliques, création des bornes fontaines). C'est un travail titanesque qui demande un investissement financier très important et exige donc :

2. De revoir les méthodes de gestion et le statut de la REGIDESO, de relancer la coopération avec nos partenaires historiques, de faire des appels d'offres.

1.3 Relancer l'Enseignement, l'Education et la Formation

En matière d'**éducation/enseignement et formation**, nous devons redonner la priorité à l'école, reconstruire l'université et revaloriser le métier d'enseignant. Tout le système éducatif devra être réorienté et restructuré pour mieux répondre aux nouveaux besoins socio-économiques du pays.

Refaire la république, c'est préparer l'avenir, c'est s'appuyer sur la rénovation de l'école républicaine qui donne à la fois une formation et une éducation, qui accueille et aide les citoyens tout au long de leur vie. L'éducation doit retrouver la priorité qui était la sienne il y a trente ans, et qu'elle a perdue depuis. L'**UNIR MN** demande que les efforts nécessaires soient consentis pour sortir définitivement la Nation des incertitudes du sous-développement intellectuel. Aucun jeune du Congo-

Zaire doit pâtir de l'insuffisance des moyens d'enseignement. Un effort essentiel doit être fait pour que tous les jeunes de la République obtiennent les mêmes chances et puissent nourrir les mêmes espérances devant la vie. Cela suppose que des écoles soient relancées et ouvertes selon un plan rationnel dans tout le pays.

Dans un monde où la connaissance s'accroît chaque jour plus vite et où les moyens d'information modernes inondent les esprits, l'école doit être avant tout le lieu de l'apprentissage des savoirs fondamentaux, de l'expérimentation, et de la réduction des inégalités sociales et culturelles. L'école doit se recentrer sur les enseignements de base et les mécanismes intellectuels fondamentaux. A un enseignement à la tendance parfois encyclopédique, il faut substituer un enseignement de références et de repères. L'enseignement de type classique menant à des connaissances sans impact réel sur l'environnement socio-économique doit être abandonné.

L'objectif prioritaire du système éducatif doit redevenir la formation des jeunes pour leur intégration immédiate dans les circuits de production. En effet, dans le processus de reconstruction économique et social du nouveau Congo-Zaïre, la **formation d'une main-d'œuvre qualifiée** jouera un rôle déterminant. Les besoins dans ce domaine sont immenses, se font sentir dans tous les secteurs et varient d'une simple initiation technique à une formation universitaire très poussée. La formation est cependant une entreprise très couteuse. L'infrastructure, l'équipement et le corps enseignant exigent des ressources à la fois humaines et financières considérables. Or, notre pays n'est pas en mesure de couvrir tous ses besoins dans ce domaine, pourtant capital pour amorcer sa reconstruction. Pour surmonter ces problèmes le concours de la France et de la Belgique est indispensable dans le cadre de la coopération dans le domaine Culture/Formation pour aider à la formation des cadres dont le pays a grand besoin.

Il est inutile de rappeler que le système universitaire a cessé de fonctionner convenablement depuis bientôt une quinzaine d'années dans notre pays. L'**UNIR MN** entend organiser, avec l'ensemble du personnel enseignant de la nation, un congrès sur la refondation de notre système éducatif qui va définir les bases d'une politique d'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche dans notre pays. L'**UNIR MN** préconise la mise en place d'une politique de jumelage avec les Universités françaises, la relance de la coopération scientifique et culturelle avec les Etats membres de l'Union européenne.

La refondation de notre système éducatif et universitaire passe également et surtout par la valorisation des personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement et de l'amélioration de leur situation.

1.4 Mettre en place un service public de transport

En matière de transport, force est de constater que les infrastructures sont dans un état de dégradation avancée lorsqu'elles ne sont pas tout simplement inexistantes. Le réseau ferroviaire date du début du siècle dernier, tandis que les innombrables voies d'eau navigables et les pistes d'aviation ne sont plus balisées. La réhabilitation des infrastructures de transport est un travail gigantesque et qui demande des moyens financiers importants que le Congo-Zaïre ne peut, dans son état actuel, financer. Et pourtant il faut le faire. Nous devons relancer la coopération avec l'Union européenne pour solliciter les fonds européens de développement (**FED**) et la Banque européenne d'investissement (**BEI**) qui ont déjà largement contribué à la restructuration et la modernisation des infrastructures de transport dans notre pays entre 1971 et 1989. Certaines entreprises publiques du secteur de transport ouvriront tout simplement leur capital pour le besoin de leur modernisation et de leur autofinancement aux investisseurs privés spécialisés dans ce domaine.

Dans le domaine de transport public en commun urbain et interurbain nous devons reprendre la coopération avec la Belgique pour faire renaître l'Office des transports en commun du Zaïre (OTCZ) et

la Société des transports de Kinshasa (STK), avec la France pour relancer la Société de transport zaïroise (SOTRAZ). Dans ce domaine l'Etat ne doit pas renoncer à ses objectifs traditionnels. Il doit y ajouter des objectifs nouveaux et des méthodes modernes. Les politiques publiques de transports urbains ne doivent plus faire l'objet d'un pilotage centralisé à Kinshasa, il faudra les décentraliser. Chaque province doit pouvoir gérer son service public de transport urbain et interurbain qui se fera soit sous la forme de société d'économie mixte de transports, ou soit sous la forme de régie autonome de transports formées avec la participation de capitaux publics, mais jouissant d'une autonomie technique et gérés selon les procédés de l'entreprise privée sous le contrôle des autorités publiques provinciales.

1.5 Garantir l'ordre républicain

En ce qui concerne la sécurité intérieure, **la justice, la police et l'ordre public**, l'Etat doit garantir l'ordre républicain, affirmer avec toute la fermeté nécessaire le respect de l'autorité.

L'axe principal cette politique est la recherche du compromis entre l'ordre public et les libertés publiques. L'action en matière de sécurité s'appuiera sur une triple démarche de prévention, de dissuasion et de répression. Pour assurer le respect des droits de l'homme, la formation de la police et de la justice doit tenir compte des exigences essentielles de l'Etat de droit. Enfin, le mouvement associatif devra être encouragé afin de soutenir l'éveil de l'esprit civique. Ces encouragements toucheront tous les aspects de la vie politique, économique et sociale. Cette vision globale permet d'y intégrer les acteurs du jeu politique afin de mieux responsabiliser la classe politique face aux exigences de la stabilité politique et de la gouvernance démocratique.

Instaurer un Etat de droit c'est accorder une place prépondérante à la **justice**, sans laquelle la paix civile est impossible et sans laquelle le travail devient aléatoire.

Dans ce domaine, nos priorités visent à rétablir la force de la loi et l'autorité judiciaire, à définir une nouvelle politique pénale respectueuse de l'Etat de droit et adaptée aux mutations enregistrées dans l'espace judiciaire international, à moderniser l'appareil judiciaire en le dotant des moyens adaptés à ses missions et aux exigences de la démocratie, à améliorer les procédures, à garantir aux justiciables l'égal accès au juge (à titre d'exemple l'instauration de l'aide judiciaire pour les plus démunis) (pour garantir le déroulement serein et indépendant des procédures, il sera instauré un contrôle de la justice sur l'action et le fonctionnement de la police judiciaire que l'**UNIR MN** entend mettre en place), à améliorer la formation, les conditions de travail, et la situation sociale des magistrats. La modernisation de la justice sera accompagnée d'une nouvelle politique de formation des avocats et d'une politique pénitentiaire pour humaniser les conditions de vie dans l'univers carcéral dans notre pays qui implique la mise en place des programmes de formation du personnel pénitentiaire.

En matière de **police et l'ordre public**, la mission principale de la police doit être la sécurisation de tous les centres urbains et ruraux du pays par une présence permanente sur le terrain et par une qualité d'intervention susceptible d'être mesurée sur la base de critères de vitesse d'intervention et de contrôle des situations en cours. L'objectif poursuivi est d'assurer le maintien de la tranquillité publique, la liberté d'aller et de venir, la sécurité des personnes et des biens, le respect de l'Etat de droit. Il n'y aura pas d'Etat vraiment républicain sans liberté réelle et sans sécurité garantie est respectée, pour tous et partout.

Cette politique de sécurisation publique par la police passera par deux stratégies qui sont d'une part, la mobilité et les communications aux fins de pouvoir accomplir leur mission première d'être présente et efficace partout, et d'autre part le développement d'une police de proximité, accessible, efficace, au contact direct et permanent de la population, au plus près des réalités : dans les quartiers, les villes ou les agglomérations.

2. La décentralisation dans la République

Le Congo-Zaïre a eu besoin d'un pouvoir fort pour se faire. Il a aujourd'hui besoin d'un pouvoir décentralisé pour ne pas se défaire. Il s'agit aujourd'hui de moderniser le paysage politico-administratif de notre pays.

La décentralisation ne sera pas un cadre d'expression pour autonomies identitaires, antichambres de micro-Etats, édifiés sur les décombres de l'Etat-nation. Notre pays n'aura rien à gagner à devenir cet agrégat inconstitué de peuples désunis par un fédéralisme mal conçu, préconisé par certains hommes politiques irresponsables qui ignorent le pourquoi et la généalogie des fédéralismes. Dans le contexte socio-politique actuel se lancer dans le processus du fédéralisme c'est ouvrir la boîte de Pandore de la république à toutes les velléités séparatistes. Nous ne devons pas susestimer les réflexes sécessionnistes qui existent encore chez certains de nos compatriotes. Et puis face à la mondialisation nous devons resserrer l'unité de notre pays. Faire la décentralisation dans la république, c'est : ne pas défaire l'unité de la république.

L'Etat a longtemps vécu dans l'ignorance des échelons infra-étatiques. Ce n'est pas que les échelons infra-étatiques n'ont pas existés, mais les efforts déployés, à la suite du mouvement de réformes administratives mises en œuvre entre 1972 et 1977, ne leurs ont conférés que de simples missions de gestion de service de proximité.

L'effort de centralisation, qui fut longtemps nécessaire pour réaliser et maintenir l'unité de notre pays ne s'impose plus dans ces termes. Un Congo-Zaïre moderne et responsable, c'est aussi un pays qui doit dorénavant enraciner l'unité de la République dans la diversité et la responsabilité de ses collectivités locales. Il s'agit donc de faire disparaître l'image d'un Congo-Zaïre centralisé à l'extrême afin d'assurer une participation de tous aux décisions qui les concernent.

Nos priorités visent à favoriser la réalisation d'une organisation administrative permettant de faire face aux enjeux actuels et d'améliorer les services rendus à la population. Nous avons acquis la conviction que l'amélioration de la vie quotidienne des Congolais du Zaïre et la satisfaction de leurs aspirations passent par l'accroissement des responsabilités des autorités locales, appuyées sur des citoyens mieux associés aux décisions, des services mieux outillés, et des finances plus solides. Nous sommes persuadés que la situation actuelle si instable ne peut fonder l'organisation des pouvoirs publics au Congo-Zaïre pour les décennies à venir, alors qu'elle n'est présentement acceptable que comme le résultat temporaire d'une période de transition. S'imaginer qu'il est possible d'engager une véritable réforme de l'Etat sans toucher aux éléments structurels essentiels du découpage territorial, à la fiscalité, à l'économie, simplement parce que ces problèmes ont été mal appréhendés ou laissés de côté depuis bien longtemps reviendrait à commettre des graves erreurs.

L'UNIR MN préconise la mise en place d'une large politique de décentralisation administrative pour donner plus de libertés aux collectivités territoriales de la République, mais sans affecter la nature de l'Etat unitaire. **L'UNIR MN** rappelle son attachement au caractère unitaire de l'Etat, garant de l'exercice des libertés publiques sur tout le territoire et du maintien des solidarités et de l'égalité entre les administrés. Le principe de libre administration des provinces sous l'empire de la loi sur la décentralisation que nous préconisons est parfaitement à l'aise dans une République une et indivisible.

Il s'agit tout simplement d'élever les provinces territoriales de la république au rang d'acteurs effectifs de la vie administrative, socio-économique et politique du pays en les dotant de quelques compétences normatives réglementaires. Cela suppose que soit renforcée l'autonomie des collectivités locales, par le transferts de moyens importants de décisions, de gestion et de financement de l'Etat vers les provinces territoriales. Ceci implique un développement de la démocratie locale, c'est-à-dire des possibilités de participation des citoyens au devenir de ces collectivités. La modernisation des institutions locales sera ainsi mise en route, mais bâtie par le bas, à l'initiative des élus, en rapport avec les réalités.

La répartition des compétences entre l'Etat et les provinces territoriales doit être basée sur le principe de la subsidiarité et de la décentralisation. L'Etat doit accorder aux provinces certaines compétences d'attribution dans des secteurs circonscrits. Dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'Etat n'interviendra que si et dans la mesure où les objectifs de la politique envisagée ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les provinces territoriales et peuvent donc, en raison des dimensions ou des effets de la politique envisagée, être mieux réalisés au niveau de l'Etat. Dès lors s'ordonnent les grandes réformes à bâtir :

- clarifier les compétences afin que chaque citoyen puisse savoir précisément qui fait quoi, ce qui implique de transferts et des blocs de compétences plus cohérents afin notamment de rapprocher les services publics de proximité de leurs usagers.
- La libre administration des provinces territoriales ne va pas sans recettes fiscales propres. Il conviendra de renforcer la responsabilité fiscale des élus devant les électeurs en attribuant la perception d'un impôt principal à chaque niveau d'organisation territoriale. Il reviendra à l'Etat d'opérer à travers ses dotations les fortes corrections nécessaires pour réduire les inégalités de richesse entre les provinces.
- instaurer la décentralisation et rechercher la participation la plus active possible des citoyens supposera également de faciliter l'accès aux mandats. Parmi les objectifs d'un statut de l'élu doit figurer notamment la possibilité de se consacrer pleinement à un mandat d'une certaine importance, de retrouver un emploi après l'achèvement d'un mandat, de clarifier les règles de responsabilité personnelle et celles liées à la fonction. La démocratie locale et l'Etat n'ont pas à s'opposer dès lors que tous les citoyens entendent concourir à faire vivre une République moderne, où la liberté et la responsabilité vont de pair avec la recherche de l'égalité.

3. Promouvoir une politique nationale de développement économique local

La politique de décentralisation doit être renforcée par une politique de développement local autour de l'**agriculture**, de la **modernisation de l'espace rural** et de l'**exploitation minière** afin de permettre aux provinces de jouer pleinement leur rôle dans la reconstruction de l'Etat et de l'économie nationale.

3.1 Redonner sa place à l'agriculture

répond à une double volonté : accroître la production agricole et améliorer les conditions de vie et de travail des agriculteurs. Il s'agit surtout de moderniser l'agriculture et d'accompagner un exode rural qui s'accélère. Le but est d'augmenter la production nationale non seulement pour satisfaire les besoins intérieurs mais également pour accroître les exportations. Concrètement cela signifie la nécessité de faire évoluer une agriculture congolaise essentiellement familiale et extensive afin de la rendre plus compétitive. C'est à cela que va s'attacher la politique agricole et d'aménagement de l'espace rural dans un contexte d'accélération de l'exode rural, de désertification de l'espace rural, d'abandon des métiers de la terre et de diminutions du nombre d'exploitations conséquences de la

crise que traverse notre pays. L'objectif est la modernisation et la professionnalisation du milieu agricole, l'augmentation du rendement individuel par des apports techniques, l'organisation de la production, de l'écoulement et de la commercialisation des produits à des prix raisonnablement rémunérateurs.

L'**UNIR MN** plaide pour une meilleure formation des agriculteurs, une mécanisation du travail, mais l'interdiction de l'utilisation de produits chimiques comme les engrais, ce qui aura pour effet de développer une agriculture biologique et écologique respectueuse de notre riche patrimoine environnemental. Dans ce domaine nous ferons des appels d'offres aux exploitants agricoles européens qui désirent s'installer au Congo-Zaïre. Leur contribution sera nécessaire au développement de notre agriculture.

3.2 La modernisation de l'espace rural

La gestion de l'espace rural constitue une priorité pour la politique d'aménagement du territoire et de développement local.

La politique de modernisation de l'espace rural repose sur l'idée selon laquelle il faut encadrer l'exode rural afin d'éviter que les terres soient définitivement abandonnées. L'objectif consiste plus particulièrement à gérer une désertification de l'espace rural avec tous les problèmes que cela implique (relance de services publics, moyens de transport, désenclavement, réhabilitation de l'habitat, soutien à l'emploi). Pour cela, plusieurs dispositifs et structures devront être mis en place notamment pour faciliter l'implantation de jeunes agriculteurs, la modernisation de la vie rurale. L'**UNIR MN** préconise la création des sociétés anonymes semi-publiques d'aménagement foncier et d'établissement rural qui auront pour vocation d'acheter des terres rétrocédées par la suite à des agriculteurs qui souhaitent soit s'installer, soit s'agrandir. De même, afin d'alléger le coût de l'installation et de l'exploitation, les pouvoirs publics encourageront la coopération agricole avec la création des groupements agricoles d'exploitation en commun.

3.3 L'exploitation minière fondement de la politique de développement local.

Depuis l'accession de notre pays à la souveraineté les revenus miniers n'ont servi dans la plupart des cas qu'à financer certaines importations ou à construire quelques infrastructures. Ils n'ont pas servi de catalyseur pour les transformations économiques et les changements sociaux. Pourtant, notre pays disposait de ressources financières nettement supérieures à la moyenne des autres pays en développement (recettes fiscales et revenus des exportations). Mais il a enregistré des résultats économiques décevants : endettement extérieur très supérieur à la moyenne des autres pays en développement, diversification des exportations moindre, exode rural, croissance agricole plus lente, répartition inégale des revenus. Certes, les déboires de la coopération minière internationale et le bouleversement de l'économie minière mondiale pouvaient être retenus comme explications. Mais en réalité et surtout un manque de vision prospective et l'absence d'une politique minière avaient caractérisé la stratégie du développement dans notre pays. Nous devons aujourd'hui, malheureusement, reconnaître qu'en dépit du mauvais souvenir qu'elle incarne, l'Union minière **du Haut Katanga coloniale a su bien gérer le cuivre et le cobalt du Congo contrairement à sa descendante nationale la GECAMINES.**

Nous devons, donc, revoir les méthodes de gestion et même le statut de certaines entreprises publiques minières.

La présence de ressources minérales précieuses dans le sous-sol de notre pays doit permettre un flux de recettes importantes qui permettront à l'Etat de financer son développement économique et social. L'**UNIR MN** est déterminée à faire de l'exploitation minière une véritable locomotive de développement par son effet d'entraînement au profit d'autres secteurs économiques (infrastructures routières, ferroviaires ; infrastructures tertiaires ; agriculture régionale, développement des ressources énergétiques locales). De la même façon, l'**UNIR MN** pense que la création de pôles de développement minier, dans des régions économiquement défavorisées mais à fort potentiel géologique permettra la localisation d'industries de base (première transformation du minerai) à proximité immédiate des sites d'exploitation ; ce qui permettra à l'Etat d'augmenter sensiblement la valeur ajoutée des produits exportés. Le secteur minier doit, enfin, contribuer à diversifier les activités économiques locales, fournir des matières premières à l'industrie locale, participer au développement régional et à l'amélioration de l'infrastructure physique, créer des possibilités d'emploi à tous les niveaux et favoriser l'acquisition de technologie.

L'**UNIR MN** entend établir un partenariat intelligent avec des pays amis industrialisés pour l'exploitation de certains minerais hautement stratégiques et découverts récemment dans notre sous-sol.

Une politique de développement du secteur minier exige :

- de clarifier le mode de financement et des structures juridiques des opérations de recherche minière ;
- de clarifier le mode de financement et le cadre juridique relatifs aux phases de développement et d'exploitation. Dans les deux cas il s'agit de définir clairement les rapports entre les partenaires (investisseurs, bailleurs de fonds institutionnels et l'Etat zairois).

VOLET IV : LA STRATEGIE DIPLOMATIQUE :

La mise en place d'une nouvelle politique étrangère, la modernisation de l'outil diplomatique et la prise en compte des nouvelles données géopolitiques.

Afin de jouer un rôle digne de ses ambitions dans un monde en pleine mutation, le nouveau Congo-Zaïre se doit de définir une nouvelle politique étrangère, de rénover l'outil diplomatique qui sert de pivot à son action extérieure, en tenant compte de nouvelles données géopolitiques. Un manque absolu de méthode avait caractérisé la direction des affaires étrangères du Zaïre lors du déclenchement de la guerre en 1996, parce qu'on n'avait pas su dégager les principes directeurs sur lesquels devait s'appuyer une politique d'alliances répondant aux intérêts de la République ; le régime instauré en mai 1997, loin de corriger cette erreur, la porta à son comble. En effet, si la confusion des idées en ce qui concernait la politique générale de la Nation durant la fin de la période Zaïre avait été avant le déclenchement de la guerre en 1996 la principale cause des fautes commises par les gouvernements successifs dans la conduite de la politique étrangère du pays, celle-ci souffrit, pendant la guerre et encore actuellement, de la duplicité des dirigeants politiques du Congo-Zaïre. Il était naturel que ceux qui voyaient (et voient encore aujourd'hui) réalisés, grâce aux désordres politiques, leurs plans subversifs n'eussent aucun intérêt à pratiquer une vraie politique d'alliance claires avec les grandes puissances, dont le résultat eût été de remettre sur pied un Etat fort et indépendant au Congo-Zaïre. Une telle évolution aurait été en contradiction avec les intentions des responsables de la crise actuelle au Congo-Zaïre ; elle aurait mis fin définitivement au processus de dépeçage du Congo-Zaïre.

D'autre part, la crise qui déchire le Congo-Zaïre n'aura pas connu sa macabre évolution si l'OUA avait des moyens pour faire respecter les obligations découlant de sa Charte constitutive, si elle était une organisation dotée d'une réelle capacité coercitive, et si des notions telles que : *unité africaine et solidarité africaine* avaient un sens réel et un contenu sociologique et politique précis. Car nous ne devons pas perdre de vue que c'est au nom de la prétendue « unité africaine et solidarité africaine » que quelques Etats négro-africains spolient les richesses du Congo-Zaïre et oppriment les populations. Aujourd'hui par le mépris de quelques Etats africains les populations du Congo-Zaïre connaissent la voie de la solitude, du désert et du néant. Toutes les actions diplomatiques que nous avons négligées jusqu'ici, par africanité, doivent se faire par patriotisme pour permettre à notre peuple de reconquérir son indépendance et à la République de recouvrer une souveraineté effective.

L'UNIR MN fonde la stratégie diplomatique de ce que doit être la nouvelle politique étrangère du Congo-Zaïre, sur trois axes principaux. Le premier axe se rattache au renouvellement et au renforcement des liens entre le Congo-Zaïre et ses partenaires historiques. Cette démarche s'inscrit dans les enjeux qui s'attachent au rôle des Etats-Unis, de l'Union européenne et plus précisément de la France et de la Belgique dans la sous-région. Il en est de même de ceux qui inspirent l'organisation de la francophonie car, en tant que membre actif et deuxième puissance démographique de l'espace francophone, le Zaïre a pour vocation de contribuer au rayonnement international de cette institution qui a su rassembler, à la demande des Africains eux-même (SENGHOR, BOURGUIBA...) autour de la France les principaux pays de la communauté francophone. Sur le plan international, le Congo-Zaïre devra relancer les instruments de sa participation aux affaires internationales et se réinsérer dans le concert des nations afin de s'assumer de manière totale en qualité de membre de la communauté internationale.

Le deuxième axe concerne la réorganisation de l'OUA. L'UNIR MN préconise la réforme des organes de l'OUA. La création d'une présidence et d'un secrétariat permanents d'un nouveau Conseil politique de l'OUA, dirigé par des personnalités africaines de haute moralité et de crédibilité incontestable (Nelson Mandela, Boutros Ghali, Kofi Annan), et composé des présidents des gouvernements des Etats membres, et statuant à la majorité sur des questions de diplomatie et de défense interafricaines. Ces deux organes du nouveau Conseil politique de l'OUA seront secondés

dans leurs missions par les Etats qui assurent la présidence tournante de l'OUA. Deuxièmement, doter l'OUA des mécanismes permanents de prévention des conflits et de rétablissement de la paix en Afrique. Il s'agit de renforcer la capacité de l'Organisation Africaine dans le domaine de la diplomatie préventive et coercitive, du rétablissement de la paix, et du maintien de la paix conformément aux dispositions de la Charte relatives à la question de la contribution des organisations régionales dans ce domaine.

Du point de vue sous-régional, les pouvoirs publics s'attacheront à renforcer durablement la paix dans la région des grands lacs. Cet objectif conduira le Congo-Zaïre à développer une logistique de stabilisation qui emprunte à la fois à une action diplomatique forte et réfléchie et à une logistique militaire de prévention des nouveaux conflits. La doctrine stratégique du nouveau Congo-Zaïre doit s'appuyer sur un ministère des affaires étrangères modernisé et adapté et sur une force nationale de dissuasion classique, prolongement naturel d'une politique d'indépendance nationale.

**A ces seules conditions pourra alors prospérer l'œuvre que s'assigne l'UNIR MN de
"REFAIRE LA REPUBLIQUE" au CONGO-ZAÏRE.**

Fait à AMIENS le 15 mars 2001

Frédéric Boyenga Bofala, UNIR MN, *Congo-Zaïre – Refaire la République : mission sacrée d'une génération*, Publisud, Clamecy, 2001.